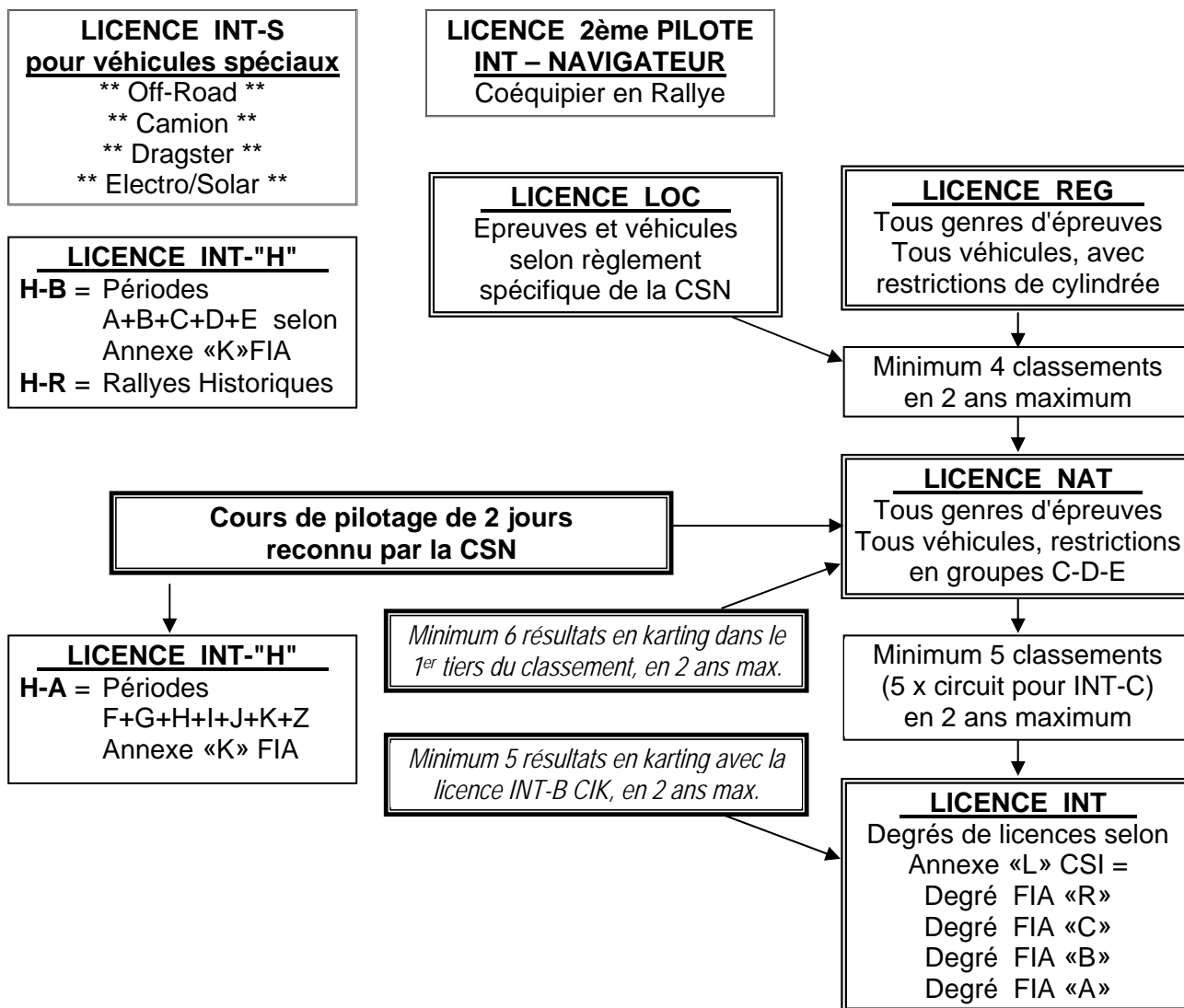


# REGLEMENT CSN DES LICENCES «AUTO» 2010

## Licences octroyées sans pré-qualification particulière



Type	Véhicules autorisés	Manifestations autorisées
<b>LOC</b>	Catégories L1+L2+L3 selon règlement CSN	Slaloms, Epreuves d'accélération
<b>REG</b>	Voitures de série (SuperS+N+ISN) sans restriction Voitures spéciales (A, B, GT, ISA, IS, E1 etc.) -2500 cm <sup>3</sup> Voitures Sport et Course (CN -2000, C3+E2-1600, D-F3, F.Nat. -2000)	Epreuves LOC (selon régl. particulier), Epreuves REG, Slaloms CH NAT
<b>NAT</b>	Voitures de série et spéciales sans restrictions Voitures Sport et Course avec restriction C3+D+E2-2000 cm <sup>3</sup>	Toutes épreuves CH et épreuves NAT étrangères selon règles UE de la FIA
<b>INT</b>	Tous véhicules, sauf restrictions selon Annexe «L» CSI/FIA	Toutes épreuves (INT-R = sauf courses en circuit INT)
<b>INT-H</b>	Uniquement véhicules Historiques selon Annexe «L» CSI/FIA	Toutes épreuves pour véhicules Historiques
<b>INT-S</b>	Uniquement véhicules spéciaux, restrictions selon Annexe «L» CSI/FIA	Toutes épreuves pour véhicules spéciaux

**AUTORISATION DE PARTICIPATION** : Chaque licence INT avec couverture d'assurance INT pour l'étranger et certificat d'aptitude médicale renouvelé pour l'année considérée comprend une autorisation permanente de participation.

**ATTESTATION D'APTITUDE MEDICALE** : Pour licences INT = Examen annuel selon Annexe «L» FIA.  
 Pour licences NAT = Examen trisannuel selon Annexe «L» FIA  
 Pour licences NAV = Examen trisannuel si participation nationale seulement